

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20692**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Métiers des services à l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie - Chanceliers des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans l'exercice de son activité, le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement est amené à :

- définir, sur la base d'une commande, le service à apporter en termes de résultats, procédés et moyens ;
- organiser et mettre en place les structures d'exploitation et en assurer le suivi et l'évaluation, dans le respect d'un budget ;
- encadrer les équipes opérationnelles : gestion et animation ;
- veiller à la conformité aux systèmes de management de la qualité, de l'environnement... (normes ISO...) ;
- contribuer à l'innovation et au développement de l'activité.

Le titulaire du BTS « métiers des services à l'environnement » est un spécialiste de l'organisation et de la réalisation de prestations de services dans les domaines de l'entretien du cadre de vie et de l'environnement.

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter les exigences réglementaires liées à l'activité professionnelle ;
- mettre en œuvre des pratiques professionnelles impliquant des approches globales clients-usagers-prestataires notamment au regard des exigences du développement durable ;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité et avoir le sens des responsabilités pour faire face à la diversité des activités techniques, organisationnelles et situations managériales;
- faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- de suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

la propreté-nettoyage, l'hygiène hospitalière, la stérilisation, la propreté urbaine-nettoieement, l'assainissement, le nettoyage industriel, la collecte-tri-valorisation des déchets...Ces activités peuvent s'exercer dans :

- des entreprises de service,
- des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités),
- des collectivités territoriales,
- des hôpitaux,
- des établissements publics et administrations.

Responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), chargé qualité, sécurité, environnement et développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

Il peut occuper des postes à responsabilités managériales dans les organisations spécialisées dans l'environnement et l'entretien du cadre de vie : entreprises de services, services généraux d'entreprises et collectivités territoriales, établissements publics ou administrations.

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire de ce BTS peut accéder à des domaines d'expertise, en particulier dans le management des systèmes qualité-sécurité et développement durable appliqués aux métiers des services à l'environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2203 : Management et inspection en propreté de locaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le règlement d'examen comporte 5 épreuves structurées en 6 unités sanctionnant les conditions de la certification. 2

unités sont évaluées par contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.

Unités du domaine professionnel :

- U21 Chimie - biologie
- U22 Sciences physique et sciences et technologies des systèmes
- U3 - Organisation, management et développement de l'activité
- U4 - Projet professionnel
- U5 - Soutenance de rapport de stage

Unités du domaine général :

- U1- langue vivante étrangère

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé **5 ans**.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Universitaires, enseignants, professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires, enseignants, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 avril 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

221 diplômés (session 2013)

Autres sources d'information :

Enquête génération du Céreq (

<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

Arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « hygiène, propreté, environnement ».